

Thème 2 : De la musique avant toute chose ?

Entrer dans le thème : Explorer l'intitulé

Pour approfondir l'intitulé avec les étudiants, on peut choisir quatre « angles d'attaque » :

1. La dé-contextualisation de l'allusion littéraire à Verlaine
2. La généralisation et l'indéfinition de la formule qui en résulte sur l'article « la » de « la musique » et sur le groupe nominal « toute chose »
3. L'ambiguïté sur « avant » - une autre conséquence de l'estompage de la dimension proprement littéraire
4. L'incertitude ou la remise en cause de la formule de Verlaine avec l'adjonction du point d'interrogation final

1/ L'allusion à un vers de Verlaine

L'intitulé résonne d'abord singulièrement aux oreilles d'un professeur de lettres mais plus largement à tout connaisseur, même modeste, de la poésie française : il s'agit d'une « citation » extraite d'un très célèbre poème de Paul Verlaine, « L'art poétique », le treizième poème du recueil *Jadis et naguère* paru en 1874, précisément de la première strophe du poème :

*« De la musique avant toute chose,
Et pour cela préfère l'Impair
Plus vague et plus soluble dans l'air,
Sans rien en lui qui pèse ou qui pose. »*

Le souvenir de ce vers, et de ceux qui suivent, mobilise des connaissances plus ou moins précises sur la dimension musicale de la poésie : prosodie, mètre, rythme, accent, rime, assonance, allitération, figures de style jouant sur les sons... Cet « Art poétique » réveille aussi dans la mémoire du lecteur lettré des querelles et des révolutions d'écoles ou de mouvements : Romantisme, Parnasse, Symbolisme... Chez Verlaine, la dimension sonore en poésie semble être privilégiée sur toute autre : il faut *changer de musique* en rompant la monotonie et cela passe par le choix du mètre et du rythme, des mots et des rimes... Sons et sens se combinent pour viser une « *chanson grise* », sans le battement régulier du tambour et les éclats éloquents de la trompette mais où « la flûte au cor » invente une musique douce nouvelle autrement rythmée, plus inattendue et plus légère au service d'un sens moins spirituel, plus paradoxal, plus contrasté « *Où l'Indécis au Précis se joint* », où dominent « *la Nuance* », l'évocation et la suggestion, les incertitudes du « *rêve* »...

Un autre élément « dissonne » aux oreilles du professeur : la référence n'est pas convoquée conformément à l'usage que nous tentons d'inculquer ou de rappeler à nos étudiants chaque année en vue de l'examen, notamment pour l'écriture personnelle :

1. La citation n'est pas entourée de guillemets
2. Elle est mentionnée sans référence ni à son auteur d'une part ; ni au recueil ni au poème dont elle extraite d'autre part
3. Elle a été modifiée puisqu'un point d'interrogation a été ajouté à la citation et en modifie du même coup le sens mettant en doute l'affirmation ou l'injonction du poète français, à moins qu'il ne la remette en cause...

Si pour le concepteur du thème, cette référence est une évidence qui ne justifie pas ces précautions, force est de constater que pour mes étudiants de 1^{ère} et 2^{ème} année, interrogés à l'oral ou à l'écrit, il n'en est rien. C'est à peine s'ils connaissent Verlaine et encore moins ce recueil, ce poème, ce vers. La référence

est manquée et avec elle le contexte littéraire qui permet d'en saisir le sens. Il est clair que ces « oublis » ou ces « ajouts » sont volontaires. Ils signifient qu'une problématique purement littéraire (sur le symbolisme par exemple) est à évacuer ; que la « citation » doit être prise de manière décontextualisée :

- dans un sens plus atemporel donc au-delà de son contexte d'écriture (dernier quart du XIXème s.) en l'élargissant à toutes les époques, avant et après

- dans un sens plus général donc au-delà de la dimension proprement poétique ou littéraire en l'élargissant à tous les arts et même à tous les domaines d'activité humaine

- dans un sens plus incertain donc au-delà de l'injonction ou de l'affirmation de Verlaine en envisageant l'expression d'un doute voire d'une remise en cause du sens de l'intitulé

L'intitulé serait donc un clin d'œil littéraire et un prétexte pour réfléchir sur la musique, et spécialement sur sa place, son importance, sa valeur pour chacun d'entre nous dans sa vie ou la société prise globalement.

Faut-il pour autant complètement évacuer la dimension littéraire ? La problématique officielle semble répondre par l'affirmative à cette question en ne faisant aucune référence à l'intitulé, à son origine, au contexte littéraire...

2/ Vers une généralisation et une indéfinition de la formule de Verlaine

Privé de son contexte, l'énoncé voit son sens se diluer.

Pour Verlaine, « la musique » renvoie à l'ensemble des éléments sonores qui constituent le genre poétique : mètres, rimes, répétitions de phrases, de mots, de sons (assonances et allitérations)... Dans la strophe du poème où l'intitulé apparaît, c'est spécialement le choix d'un mètre au rythme plus irrégulier et inattendu qui est visé et mis en application : « *Et pour cela préfère l'Impair* ».

Mais, sortie de ce contexte, « la musique » est prise dans sa plus grande généralité. L'article est défini et singulier mais il ouvre à la pluralité et la diversité de cet Art

- dans tous les usages : la musique qu'on crée seul, avec d'autres ou avec des machines, pour elle-même ou en lien avec un autre art ou une autre forme de communication ; celle qu'on pratique ou joue en solo ou en groupe ; celle qu'on écoute ensemble, et parfois fort, ou, coupé du bruit du monde, dans un silence apparent, avec ses écouteurs ou son casque sur les oreilles

- de toutes les époques : des musiques préhistoriques et antiques dont nous n'avons qu'une vague idée aux musiques les plus contemporaines, les plus expérimentales...

- de toutes les cultures : musiques occidentales, orientales, traditionnelles, nouvelles, world music...

- de tous les genres : de la musique « classique » à la « techno » et au « rap » - tous genres qui peuvent encore se diversifier... Musique savante ou populaire, religieuse ou païenne, pour enfants ou pour ascenseurs, symphonique ou électronique, « vivante » ou enregistrée, pour chaîne high-fidelity ou pour sonnerie de téléphone...

La seconde liste des mots-clefs du B.O. se fait l'écho de cette diversité : « Musique classique, musique électronique, symphonie, musique populaire, variétés, musique folklorique, musique funèbre, musique sacrée, musique religieuse, requiem, musique de chambre, chant, opéra, comédie-ballet, opérette, musique militaire, musique de film, bande originale, jingle, jazz, rock'n'roll, rap, slam, comédie musicale, reggae, musique zen, musique sérielle, dodécaphonisme, hymne, comptine, berceuse, musique d'ambiance, musique d'ascenseur, musique de supermarché, musique pour spots publicitaires, etc. »

Cette pluralité est aussi bien « rendue » dans le « Prélude » du livre de Francis Wolff *Pourquoi la musique ?* (2015) « *Il y a de la musique,*

*Il y a Bach, Beethoven, Berlioz, Bruckner, Brahms, Bizet, Bartok, Berg, Britten, Berio, Boulez, Beffa*¹,

¹ Grands compositeurs de musique classique.

*Il y a la cantate, la sonate, la fugue, la symphonie, le concerto, le lied, la messe, l'opéra, l'oratorio,²
Il y a de la musique (dite) contemporaine, sérielle, dodécaphonique, aléatoire, concrète, spectrale,
électroacoustique,*

*Il y a les musiques (dites) actuelles, la pop, le rock, le folk, le rap, le heavy metal, la soul, le funk, la
house, la techno,*

*Il y a Art Tatum, « Duke » Ellington, Charlie Parker, Miles Davis, John Coltrane (Olé), Ornette
Coleman³,*

*Il y a la nouba arabo-andalouse, le tchar mezzâb persan, le raga indien, le malouf tunisien, la country
américaine, l'afindradinfrao malgache⁴,*

Il y a la « chanson française », la MPB brésilienne⁵, la « bande originale⁶ », la musique légère⁷,

*Il y a le menuet, la valse, le fox-trot, le charleston, le tango, la rumba, « le » samba, le frevo, la
sevillana⁸,*

*Il y a des musiques comme un cri, la seguiriya, une plainte, le blues, une larme, le fado⁹, il y a des
chansons d'amour,*

Il y a l'appel du muezzin¹⁰, la prière des morts¹¹, la psalmodie de l'officiant¹²,

*Il y a la musique qu'on chante en chœur ou en bande d'occasion, celle qui se scande¹³, celle qu'on
accompagne en frappant dans ses mains, en tapant du pied, en criant « asa¹⁴ », en murmurant les paroles,
debout, la main sur la poitrine.*

*Il y a des musiques à tout faire, de la musique pour tous usages : pour danser, pour se sentir ensemble,
pour s'étourdir, pour se marier, pour accompagner les funérailles, pour communiquer avec les ancêtres,
pour cueillir le coton, pour appeler le troupeau, pour souligner un moment de suspense (ou couvrir le bruit
du projecteur), pour vendre des cosmétiques, pour apaiser les passagers de l'ascenseur, pour faire
pleuvoir, pour arrêter la pluie, pour réveiller la nation, pour marcher au pas, pour aller à la guerre et pour
célébrer la paix.*

Une musique vous poursuit : elle vous peine, vous terrasse, vous désespère, vous exalte¹⁵, vous enivre.

Une autre ne vous dit rien.

Il y a des musiques qui donnent envie de croire. Mais à quoi ?

Il y a celles qu'on écoute. Simplement. En silence.

Partout où il y a des hommes, il y a de la musique.

Pourquoi ? »

La suppression ou l'estompage de la dimension littéraire a aussi une conséquence sur le groupe nominal
« toute chose ».

A travers cette expression déjà vague, Verlaine désignait tout ce qui dans la poésie n'a pas une
dimension sonore : le choix et le sens des mots, des phrases, du poème (« *Prends l'éloquence et tords-lui
son cou !* ») ; la formule bien ciselée (« *la Pointe assassine* »), les figures de style liés au sens... Tout cela,
que le poète synthétise en une expression lapidaire restée célèbre : « *Et tout le reste n'est que la littérature* ».

Mais dans le contexte élargi que nous avons évoqué, « *toute chose* » peut renvoyer à tous les arts et
même à toutes les activités humaines dans les sociétés d'hier, d'aujourd'hui et de demain. C'est la place de

² Compositions musicales en musique classique

³ Grands musiciens de jazz américain

⁴ Chants traditionnels

⁵ La musique populaire brésilienne qui s'est surtout répandue dans les années 1960 à la suite de la bossa nova.

⁶ La musique de film.

⁷ La musique de variété.

⁸ Danses de salon traditionnelles et contemporaines.

⁹ Successivement trois genres musicaux traditionnels : chant issu du flamenco ; genre musical issu des chants d'esclaves afro-américains et enfin genre musical portugais caractérisé par sa mélancolie.

¹⁰ Dans la religion musulmane, l'appel à la prière du muezzin – un membre de la mosquée – à l'intention de tous les croyants.

¹¹ Dans la religion chrétienne, la prière chantée à la messe donnée lors des enterrements.

¹² Technique vocale consistant à réciter un texte sur une seule note. L'officiant est celui qui est en charge des offices religieuses.

¹³ Rythme, bat la mesure.

¹⁴ Cri rituel du flamenco espagnol

¹⁵ Excite, transporte.

la musique, en importance et en valeur, qui est interrogée. De fait, plus encore qu'à toute époque depuis le développement d'abord des techniques d'enregistrement puis des supports numériques, la musique a pris une place prépondérante en tant qu'art à part entière mais aussi en lien avec d'autres arts (notamment le cinéma, les séries...) ou avec d'autres formes de communication (publicité, documentaire) et plus généralement en accompagnant une multitude d'activités humaines...

3/ Le sens rendu plus complexe de la préposition « avant »

Dans le poème de Verlaine, la préposition « *avant* » a un sens clair : elle renvoie à une priorité dans une hiérarchie. Pour le poète symboliste, la musique est plus importante que le reste, que son sens, sa portée... c'est ce qui fait sa spécificité par rapport aux autres genres littéraires.

Hors de ce contexte, la préposition garde son sens de « priorité dans une hiérarchie » même si cette hiérarchie, comme on l'a vu plus haut, est élargie à de nombreux domaines.

Mais, à ce sens s'ajoute celui d'une « priorité dans le temps, d'une antériorité » (Le Petit Robert numérique). De fait, la musique, de bien des manières, peut renvoyer au passé le plus ancien, aux origines de l'homme (espèce ou individu) voire de l'univers.

- De « l'Harmonie ou Musique des sphères », chère aux Pythagoriciens, où les planètes sont « réparties selon des proportions musicales » (Wikipedia) au « bruit de fond cosmique » ou « fond diffus cosmologique » découvert en 1964 et qui serait le souvenir sonore toujours vivant du « Big Bang » originel. Des compositeurs se sont emparés de ce thème en créant des œuvres qui évoquent musicalement le passage d'un état primitif chaotique, voire du néant, à un univers organisé : la symphonie-ballet sans parole *Les Eléments* (1737) de Jean-Féry Rebel ; l'ouverture de la pastorale héroïque de *Zaïs* (1748) de Rameau ; l'oratorio *La Création* (1798) de Haydn ; l'opéra *L'Or du Rhin* (1869) de Wagner ; la musique du ballet *La Création du monde* (1923) de Darius Milhaud...

- L'univers mythique gréco-latin, au temps des origines, où la musique est souvent l'art par excellence : le Dieu Apollon, sa lyre et ses Muses ; Amphion qui bâtit les remparts de Thèbes uniquement à l'aide de sa flûte et de sa lyre ; le musicien et poète Orphée ; Pan et sa flûte ; Ulysse et les Sirènes...

- L'univers historique où la musique semble avoir joué un rôle important dès les premiers balbutiements de la culture humaine. Selon Rousseau, dans son *Essai sur l'origine des langues*, ce sont les passions et notamment l'amour qui sont à l'origine du langage humain ; par cette origine, le langage est d'abord chantant. La musique est donc première sous forme de chants inspirés par les sentiments¹⁶.

De plus, pour certains experts, de nombreux lieux sacrés naturels ou construits (grottes préhistoriques, sites sacrés amérindiens ou aborigènes...) ont été choisis pour leurs propriétés acoustiques¹⁷. De même, les données archéologiques invitent à penser que la musique a eu très tôt un rôle dans les moments solennels, festifs, politiques ou religieux.

- Au niveau individuel, l'influence très précoce, y compris dans la période de gestation, de la musique dans le développement humain individuel et notamment l'acquisition du langage : la voix de la mère et ses intonations¹⁸ ; les berceuses, les chants et les chansons destinés aux nouveau-nés ; des écholalies ou babillages du nouveau-né à un langage plus articulé.

¹⁶ Dans la même logique, pour Darwin, le don de la musique aurait eu un rôle dans la sélection naturelle pour séduire un/une partenaire. La musique aurait précédé le langage parlé dans l'évolution de l'Homme.

¹⁷ Cf. Byrne, *Qu'est-ce que la musique ?* (pp. 34-35) ou Quignard, *La haine de la musique* (p.148).

¹⁸ « L'ouïe est la perception la plus archaïque au cours de l'histoire personnelle » écrit Quignard dans *La haine de la musique*, p. 108. Dans le même essai, il évoque la relation musicale que l'enfant tisse avec sa mère (p. 109 et 210). J.-C Ameisen fait le point sur les recherches actuelles sur ce sujet dans son émission *Sur les épaules de Darwin* (émission du 6/12/2014 « Des chants avant de naître »).

4/ Du doute à la remise en cause : le point d'interrogation finale

Dans le contexte d'un art poétique, le vers initial du poème de Verlaine sonne comme une préférence voire un mot d'ordre pour le mouvement symboliste. On trouve d'ailleurs des formules proches chez Rimbaud :

« Car JE est un autre. Si le cuivre s'éveille clairon, il n'y a rien de sa faute. Cela m'est évident. J'assiste à l'éclosion de ma pensée : je la regarde, je l'écoute : je lance un coup d'archet : la symphonie fait son remuement dans les profondeurs, ou vient d'un bond sur la scène. » (« Chant de guerre parisien »).
ou chez Mallarmé :

« Je fais de la Musique » ; « Vraiment entre les lignes et au-dessus du regard cela se passe, en toute pureté, sans l'entremise de corde à boyaux et de pistons comme à l'orchestre, qui est déjà industriel ; mais c'est la même chose que l'orchestre, sauf que littérairement ou silencieusement. » ; « Je me figure par un indéradicible sans doute préjugé d'écrivain, que rien ne demeurera sans être proféré ; que nous en sommes là précisément, à rechercher, devant la brisure des grands rythmes littéraires [...] et leur épar-pillement en frissons articulés proches de l'instrumentation, un art d'achever la transposition, au Livre, de la symphonie ou uniment de reprendre notre bien ».

L'estompage du contexte poétique et les conséquences que nous avons évoquées ne semblent pas, bien au contraire, remettre en cause l'injonction de Verlaine tant la musique, comme on l'a vu, semble avoir envahi de très nombreux aspects de notre culture et de nos vies.

Dans ce contexte, comment comprendre le point d'interrogation ? Qu'est-ce qui pourrait mettre en doute, pire remettre en cause cette hégémonie ?

L'omniprésence de la musique pourrait-elle rendre cette dernière insupportable à la longue ? Il suffit de penser à l'expérience banale aujourd'hui d'une longue attente au téléphone ou dans un ascenseur en panne avec une musique répétitive et lancinante... ; à celle d'un matraquage publicitaire sur une « référence » classique, un « standard » de jazz ou le dernier « hit » pop... ; à celle du voisinage résidentiel d'une *rave party* urbaine...

A l'ère de « la reproductibilité technique » (W. Benjamin) sur des supports numériques toujours plus variés mais souvent contraints par le stockage ou le débit, le mélomane ou l'amateur ne peut-il se trouver confronter à la dégradation de la qualité de la musique ?

Au temps des réseaux sociaux, des plateformes et des applications musicales, du piratage et du streaming gratuit, de l'intégration poussée de la musique à d'autres formes de médias (cinéma, série, publicité...), les créateurs de musique, déjà soumis à de fortes contraintes économiques sur leurs droits d'auteur avec la révolution technique, ne sont-ils pas en droit de s'inquiéter de la pérennité de leur art ?

Face aux algorithmes anticipant ou déterminant nos choix musicaux ; face aux logiciels de Musique Assistée par Ordinateur, à leurs pistes répétitives et préenregistrées ; face à la création musicale autonome par intelligence artificielle qui commence à concurrencer la créativité humaine¹⁹, n'est-il pas légitime de s'interroger sur la valeur artistique de la musique et par là sur sa suprématie sur le monde marchand, le marketing, la musique d'ambiance, le bruit de fond ?

¹⁹ *Illiad Suite pour quatuor à cordes* (1957), première musique d'I.A (Lejaren Hiller et Léonard Isaacson) ; mélodie pour piano (2016, Google) ; *Flow Machines* (2016) par le laboratoire Sony CSL...